

COMPTE-RENDU

Colloque Jeunes et Volontaires

« Motivation des jeunes
et engagements associatifs »



Regards croisés sur les enjeux
de l'Engagement Volontaire des Jeunes

**Le Conseil
de la Jeunesse
Catholique**

Un engagement
pour les jeunes,
par les jeunes



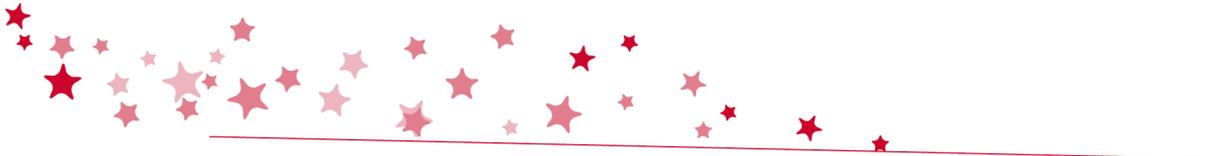
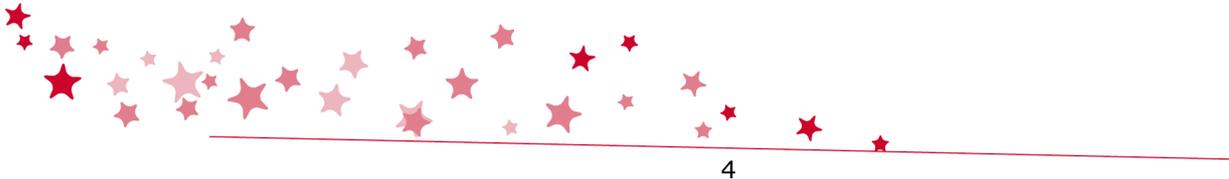


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
ECHOS DES ATELIERS INTERACTIFS EN MATINÉE	7
Atelier 1 : Le volontariat, un projet de société par et pour les jeunes	7
Atelier 2 : S'engager aujourd'hui : les domaines d'action et les différentes modalités de l'engagement	9
Atelier 3 : Reconnaissance et valorisation des jeunes volontaires	11
COMMUNICATIONS ACADÉMIQUES EN SÉANCE PLÉNIÈRE	13
Thématique 1 : Le volontariat, un projet de société par et pour les jeunes	13
Thématique 2 : S'engager aujourd'hui : les domaines d'action et les différentes modalités de l'engagement	14
Thématique 3 : Reconnaissance et valorisation des jeunes volontaires	14
CONCLUSION DES APPORTS	15
PANEL D'INTERPELLATION POLITIQUE : POSITIONNEMENTS DES PARTIS DÉMOCRATIQUES SUR L'AVENIR DU VOLONTARIAT JEUNE	17
Des engagements citoyens des jeunes... aux associations qui les encadrent	17
Des jeunes éduqués par différents acteurs ... complémentaires !	18
Des jeunes mal perçus par la société et les médias ...	20
Des moyens pour permettre aux Organisations de Jeunesse de fonctionner efficacement.	20
CONCLUSION	23





INTRODUCTION

À l'image des passants interrogés dans la rue, cette journée de colloque nous a montré à quel point il était encore et toujours d'actualité de reconnaître les jeunes bénévoles et de valoriser leurs engagements citoyens. Comme nous le lirons au fil des pages de ce compte rendu, tous les intervenants s'accordent sur la question et les nombreux participants intéressés par la thématique n'étaient pas là pour nous conter le contraire !

Convaincu depuis longtemps de l'importance du volontariat, le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) et ses 17 organisations membres ont déployé un plan d'actions sur trois ans, dont ce colloque « Jeunes et Volontaires » est un des premiers aboutissements concrets.

En réunissant de nombreux intervenants de terrain, le CJC proposait d'analyser ensemble les caractéristiques de l'engagement des jeunes volontaires, d'évaluer l'évolution des valeurs qui entrent en jeu, de cerner les motivations contemporaines des jeunes engagés, ... Il s'agissait également de partager les modalités de reconnaissance et de valorisation qui existent sur les différents terrains d'engagements des jeunes. Enfin, il était proposé de construire ensemble les enjeux du soutien au développement du volontariat des jeunes afin d'élaborer de nouvelles pistes pour reconnaître les jeunes et valoriser tous ces engagements. Amenés à partager leurs connaissances, à croiser les expériences issues de terrains d'engagement différents, les participants et intervenants étaient invités à récolter des pistes d'actions pour enrichir leurs propres pratiques.

Un duo de femmes engagées

GAETANE CONVENT, *Présidente du Conseil de la Jeunesse Catholique* ET MARIE-DOMINIQUE SIMONET, *Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française*, ont ouvert cette journée de réflexion sur le volontariat des jeunes. La Ministre souligne l'importance de cette journée et précise que l'action essentielle que les Organisations de Jeunesse mène, au travers de la volonté de faire des jeunes des CRACS, se trouve soutenu concrètement dans le projet de décret O.J.. Ancienne Guide, elle mesure à quel point la société d'aujourd'hui a besoin de jeunes Citoyens Responsables Actifs Critiques et



Solidaires ! Elle déplore pourtant que les époques changent mais que la perception et les stéréotypes à l'égard des jeunes restent bien constants. Selon elle, être un CRACS est bien un des premiers défis éducatifs, et nous y contribuons via le projet même des O.J. ! En tant que membre de deux Gouvernements, elle a conscience de la grande nécessité de soutenir au mieux l'action volontaire.

La Ministre espère que cette journée apportera une série de propositions très concrètes et réalistes de nature à encourager encore davantage de jeunes à s'engager, à faciliter encore plus l'implication. Car, dit-elle, il y a lieu de valoriser tous les engagements présents dans toutes les couches de la société.

Des apports structurés...

Trois ateliers interactifs étaient proposés. Entre interventions d'acteurs de terrains et échos des participants, les comptes rendus permettent de retracer la qualité des échanges qui ont pu y trouver place. Viennent ensuite trois extraits des séances plénières et une proposition de synthèse des apports. Enfin, la dernière partie retrace les réponses des représentants et les propositions des partis issues du panel d'interpellation politique.



ECHOS DES ATELIERS INTERACTIFS EN MATINEE

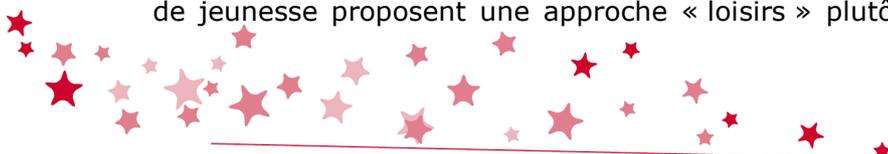
Atelier 1 : Le volontariat, un projet de société par et pour les jeunes

Les Organisations de Jeunesse forment des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires. Mais quelles sont les caractéristiques du volontariat des jeunes ? Quelle prise de responsabilités s'effectue en O.J. ? La vie en groupe permet-elle l'exercice de la démocratie dans notre société ? Comment peut se vivre la construction d'une identité citoyenne et responsable ? Comment ces expériences bénévoles permettent le développement de compétences particulières ?... Telles étaient les questions débattues au sein de ce premier atelier.

Président Fédéral bénévole du Patro (FNP), DENIS LEFÈVRE témoigne de son important parcours au Patro. Il affirme que l'engagement en tant que volontaire permet de mieux se connaître. Et, ce qui compte, c'est le plaisir qu'on prend dans toutes les fonctions exercées. Denis Lefèvre indique que son parcours d'animation a véritablement constitué une formation globale : apprendre à prendre des décisions, les implémenter, vivre en équipe, défendre son point de vue, etc. Etre bénévole, c'est être responsable, dit-il en conclusion. Chaque étape de la vie au Patro permet de vivre cette responsabilisation.

BENOÎT CONSTANT, *Responsable national des Jeunes CSC (J-CSC)*, fait le même constat fondamental : ces expériences bénévoles ont façonné ce qu'il est aujourd'hui. Et c'est souvent au fil du temps que l'engagement et l'action citoyenne se construisent. Benoît Constant expose la méthode du « voir – juger – agir – évaluer » utilisée par son association d'éducation permanente. Se rendre compte ensemble qu'on vit des situations problématiques et les décoder. Ensuite prendre une décision collective par rapport à ces situations. Et finalement mettre l'accent sur l'action, de manière militante pour les J-CSC, qui permet au jeune de porter ses revendications. Car dans cette O.J., les jeunes volontaires se définissent comme des militants.

Suite à la présentation de Benoît Constant, les participants ont discuté des nuances entre volontaires et militants. L'un explique qu'être volontaire signifie militer pour une société plus citoyenne. Un autre pense qu'être volontaire c'est agir dans un certain contexte alors qu'être militant c'est porter une action de changement avec l'intention de faire évoluer la situation. Et lorsque l'un avance que les Mouvements de jeunesse proposent une approche « loisirs » plutôt qu'« action citoyenne », un



autre participant réplique qu'au sein des Mouvements, les principes de citoyenneté sont découverts très tôt par les enfants, par l'apprentissage par le jeu, par le « vivre ensemble »...

L'image du jeune dans la société est liée au rôle qu'on attribue à ce jeune. Pour **VINCENT GENGLER**, *Président de la Plateforme Francophone pour le Volontariat*, l'engagement doit viser à rendre autonome. La procédure mise en place est plus importante que le contenu de la mission. L'action, l'engagement rendent les jeunes actifs, et surtout, réactifs, puis, finalement, autonomes.

Certaines particularités, être volontaire ou rémunéré, par exemple, modifieraient le sens de l'action, selon des avis exprimés par des participants. La légitimité peut être donnée par le cadre dans lequel une action est réalisée et moins par l'action en tant que telle.

Dans le public, une représentante de la JOC fait remarquer qu'actuellement, on peut s'engager dans différentes associations simultanément et que cela reste de l'engagement. Ces engagements multiples, avec une notion de "zapping" entre différents lieux associatifs, fait réagir la salle. Aujourd'hui, les jeunes s'engagent en fonction de leurs aspirations personnelles. S'ils ne trouvent pas (ou plus) ce qui répond à leur intérêt individuel, ils l'assument et s'investissent ailleurs.

Vincent Gengler indique qu'il y a des évolutions au sein du secteur associatif. On compose, par exemple, des Conseils d'Administration en fonction des compétences techniques de ses membres. Les permanents alors engagés par ces administrateurs sont recrutés en fonction de leurs compétences de "gestionnaires". Selon Vincent Gengler, ceci contribue à ce qu'on appelle la "professionnalisation du secteur associatif" et crée une distance par rapport à l'importance de la notion d'engagement qui passerait alors au second plan lors d'un recrutement. Les participants souhaitent également attirer l'attention sur ce glissement vers une tendance "gestion". Vincent Gengler ajoute que, de plus en plus souvent, les O.J. utilisent des critères issus du monde marchand pour évaluer l'action bénévole. Mais en se focalisant sur le "produit fini", on ne rend pas compte de la réalité et on rate le réel apport des O.J. car on considère trop peu ce qu'on a « appris en faisant »...

La professionnalisation a aussi été abordée à travers le constat de l'accroissement des lois destinées à organiser le secteur. Et cette tendance impliquera probablement à terme l'existence de plus de devoirs... Ce que les participants à cet atelier



soulignent avant tout c'est le besoin de reconnaître ce qui fonctionne déjà, au lieu de vouloir y rajouter de nouvelles contraintes légales.

Un autre travers partagé par les intervenants et participants, c'est que le bénévolat des chômeurs est mal perçu. Une solution pour le futur pourrait résider dans le Service Civil Citoyen présenté par **GAETANE MANGEZ**, *Coordinatrice de la Plateforme pour le Service Citoyen*. La mise sur pied d'un service citoyen collectif, qui mobilise les jeunes de 18 à 25 ans sur des missions d'intérêt général, vise le développement personnel et l'intégration dans la société. Ce projet de société impliquerait différents acteurs à différents niveaux : les jeunes, les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile, ... Une piste à ne pas négliger.

Atelier 2 : S'engager aujourd'hui : les domaines d'action et les différentes modalités de l'engagement

Qui sont les jeunes volontaires d'aujourd'hui ? Pourquoi et comment s'engagent-ils ? Quels sont les différents « terrains d'engagements », les contextes, les valeurs qui poussent les jeunes à s'impliquer ? Autant de questions à débattre autour de cette deuxième thématique.

« *Cela a tellement de sens pour moi que j'accepte de le faire avec enthousiasme ! Et gratuitement !* » Voilà un jeune volontaire qui a les idées claires sur les motivations qui le pousse à s'engager. Peut-on en dire autant de tous les jeunes volontaires ? Pour répondre à cette question, ce deuxième atelier proposait d'illustrer les différentes réalités de l'engagement à travers le témoignage de quatre acteurs de terrain.

JACKY QUINTART d'abord, qui, outre sa longue expérience au sein du *Patro*, conduit actuellement une étude sur les modalités qui poussent un jeune à s'engager puis à devenir cadre d'une O.J..

HUGO ROGIERS ensuite, qui présente la riche expérience des *Jeunes Magasins du monde OXFAM* et ses interactions avec le cadre scolaire.

Un premier débat mobilise alors les participants : l'engagement des jeunes n'existe-t-il qu'à travers les organisations ou les mouvements de jeunesse ? Autrement dit, un certain élitisme social ne rend-il pas ces structures parfois inaccessibles à tous les jeunes ? À cela d'autres répondent que la solidarité et l'action des groupes n'est pas fonction du nombre de personnes impliquées, ni du type de bénéficiaires. Les



différents types d'engagements relayés par les personnes présentes dans cet atelier constituent de nombreuses illustrations de la diversité des contextes où se trouvent des volontaires. Par ailleurs, comme le souligne un représentant de l'association Solidar-cité, l'essentiel n'est-il pas de « donner à goûter des émotions citoyennes » ?

Par exemple en se branchant sur le Net ? C'est toute la problématique soulevée par **ANNE-CLAIRE ORBAN**, *Coordinatrice de l'O.J. Action Ciné Médias Jeunes*, qui observe le cyber-militantisme. Qui n'a pas signé de pétition en ligne ? Qui n'a pas relayé une action citoyenne en envoyant l'information à tous ses contacts ? Si ces actions semblent virtuelles, en va-t-il de même pour l'engagement qui y est sous-jacent ? Ou s'agit-il simplement d'une autre modalité ? Fameuses questions qui signalent pourtant des fonctions bien réelles de l'engagement volontaire : Cette nécessité de se mettre à l'action, et de préférence ensemble, de sentir qu'on tisse un réseau à travers une activité ou un combat, voilà ce qui semble mobiliser les jeunes aujourd'hui. Dans ce sens, Internet constitue probablement un terrain d'engagement militant complémentaire, un espace de mobilisation où le rapport à l'engagement est immédiat, « à portée de clic ». S'il y est plus facile d'adhérer à une cause, il y est aussi plus facile de panacher les causes pour lesquelles on s'engage et de "zapper" d'une implication militante à l'autre...

Mais lorsqu'il s'agit pour un jeune de construire son identité et de se lancer de nouveaux défis, rien ne remplace une expérience concrète. Rompre l'isolement des personnes handicapées à travers l'entraide de proximité est un exemple des activités proposées par ALTEO. **HUGUES SAUDEMONT**, *Responsable régional, en charge de développer un "groupe jeune"* explique qu'il s'agit d'un beau projet pourtant difficile à mettre en place car l'organisation souffre malheureusement d'un manque de jeunes volontaires.

En effet, plus encore que la notion de plaisir souvent évoquée, cet atelier a esquissé un mouvement essentiel qui projette le jeune vers le volontariat : l'identification à son engagement. Et l'enjeu idéologique dans tout ça ? Selon les premiers résultats de l'étude menée par Jacky Quintart, il apparaît que cette question se pose dorénavant un peu plus tard, lorsqu'il s'agira pour le jeune volontaire de renouveler son engagement voire de le professionnaliser...



Atelier 3 : Reconnaissance et valorisation des jeunes volontaires

Comment soutenir les jeunes volontaires ? Pourquoi valoriser des jeunes qui s'engagent bénévolement ? Quels rapports à l'organisation ? Quels leviers de reconnaissance et quelles pratiques de valorisation des jeunes engagés ? La question de la reconnaissance et de la valorisation des jeunes volontaires était au centre des discussions du troisième atelier.

Pour **MICHEL TAVERNE**, *Directeur de l'administration des affaires étudiantes de l'Université Catholique de Louvain*, l'engagement volontaire est un complément à part entière à la formation offerte par l'Université. C'est également une opportunité de se développer et de prendre des engagements citoyens. De plus, le travail fourni est non seulement bénéfique pour la personne qui s'investit mais aussi pour son entourage qui profite des retombées positives des actions menées. C'est pour toutes ces raisons que l'administration, avec le concours des étudiants investis au sein des instances décisionnelles, encourage le volontariat des étudiants. Si l'idée de valoriser les heures de bénévolat directement en heures de cours a été abandonnée, des formations utiles aux bénévoles sont maintenant organisées et une certaine souplesse concernant les présences au cours et les délais pour rendre les travaux existe envers les étudiants volontaires.

Améliorer soi-même son quotidien et prendre en main son avenir est valorisant et c'est ce dont a témoigné **PATRICIA MONVILLE**, *Présidente de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)*. En effet, par leur engagement, les membres de cette O.J. peuvent prendre confiance en eux au fur et à mesure des responsabilités endossées et des actions menées.

SOPHIE DE KUYSSCHE, *Directrice de la cellule « Pouvoirs Organiseurs » du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC)* et **NADEGE ALEXANDRE**, *Chargée d'éducation au développement et du développement du volontariat au sein du Centre National de Coopération au Développement (CNCD)* partagent le même point de vue : être exigeant envers les bénévoles c'est reconnaître leurs responsabilités, leurs aptitudes et valoriser l'investissement volontaire.

L'ensemble des personnes présentes s'accordent sur le caractère primordial d'une reconnaissance politique et supra organisationnelle. Nadège Alexandre insiste aussi sur la nécessité d'entretenir les rapports humains de l'engagement. Une intervention du public est allée dans ce sens également : il reste essentiel de garder le contact avec les bénévoles, de les mettre en réseau, de leur assurer une visibilité et un



poids sur les décisions prises au sein de l'association, de les remercier pour l'action qu'ils mènent et qui sert l'idéal de celle-ci.

L'utilité de la formation des volontaires a donné lieu à plusieurs échanges entre les intervenants et le public. Celle-ci est considérée comme une plus-value pour le bénévole que ce soit directement dans le cadre de son engagement volontaire ou de manière indirecte dans le cadre de son activité professionnelle. Tous reconnaissent qu'elle demande aussi un investissement supplémentaire de la part de la personne engagée.

Ces quatre interventions, riches en exemples de valorisation, ont relancé les échanges et ont été nourries par les apports des participants. D'autres idées, comme le fait de fêter la réalisation d'un projet avec les bénévoles, ont ainsi pu être dégagées.

Nadège Alexandre conclut l'atelier en précisant que l'enjeu est de (re)mettre le bénévole au centre de l'action menée, même lorsque le projet pourrait être porté par des permanents. Il s'agit là d'un constat central pour les jeunes volontaires et leurs associations.



COMMUNICATIONS ACADEMIQUES EN SEANCE PLENIERE

Thématique 1 : Le volontariat, un projet de société par et pour les jeunes

Par le rapporteur d'atelier, mademoiselle ÉLEONORE DEWANDRE
et l'intervenant académique monsieur JACQUES DEFOURNY (ULG)

Le premier atelier a soulevé quatre questions. Premièrement, en quoi les jeunes participent-ils à une société plus juste à travers leur engagement volontaire ? Une autre question aborde la formation des jeunes pour devenir des CRACS, liée à trois valeurs : autonomie, respect et créativité. Les formes de volontariat abordées ensuite soulignent une baisse de l'engagement à long terme et une tendance au "zapping" entre différents engagements. La dernière question abordait la reconnaissance, personnelle et par la société.

Selon **JACQUES DEFOURNY**, *Economiste et Directeur du centre de recherche en économie sociale de l'Ulg*, on pourra parler d'engagement si le regard que le jeune porte sur son passé associatif évoque autre chose que de l'amusement ; s'il le considère comme une expérience structurante.

Le volontariat est porteur de valeurs qui agissent à contre-courant. C'est visible à quatre niveaux. Le volontariat est un espace de gratuité et non de recherche de profit pour soi-même. C'est également un espace où l'on apprend l'audace, où l'on acquiert l'esprit d'"entreprise" (entreprendre des projets, construire des choses ensemble), ce qui ne se cultive pas spontanément dans la société. On peut parler d'« entrepreneuriat à finalité sociale ». L'engagement volontaire est aussi un lieu d'apprentissage, ou de ré-apprentissage, du sens de l'intérêt collectif. Et c'est enfin un espace de production de bien-être pour toute la société. Ces quatre grands enjeux réaffirment la nécessité de reconnaître la pluralité des modes de fonctionnement.

Le volontariat, nous dit Jacques Defourny, c'est une forme moderne d'objection de conscience envers la société capitaliste en crise.



Thématique 2 : S'engager aujourd'hui : les domaines d'action et les différentes modalités de l'engagement

Par le rapporteur d'atelier, monsieur NICOLAS GÖRTZ (ULB)
et l'intervenant académique monsieur OLIVIER SERVAIS (UCL)

OLIVIER SERVAIS, *Anthropologue et co-Directeur du laboratoire d'anthropologie prospective de l'Université Catholique de Louvain*, dresse un portrait contemporain du volontariat à travers les principales transformations de la notion d'engagement au cours des dernières décennies.

La singulière évolution des modèles de militance implique le passage d'une adhésion forte, qui visait à changer la société, vers une action plus souple en vue de mieux « habiter » celle-ci.

D'autre part, la construction de l'identité s'effectue dorénavant selon un ensemble de dispositifs choisis qui ne renvoient plus à des monolithes idéologiques, tout comme les valeurs ont, elles aussi, basculé du collectif (religion, autorité, devoir,...) vers l'individuel (liberté, épanouissement, tolérance,...). Ce qu'Olivier Servais appelle « bricolage identitaire » se traduit lors d'un engagement volontaire par une priorité accordée aux affinités relationnelles et à l'action concrète, locale. La notion de sens, si elle n'est pas nécessairement présente dès le début de l'engagement, apparaît au fur et à mesure pour devenir centrale dans l'implication du jeune.

Thématique 3 : Reconnaissance et valorisation des jeunes volontaires

Par le rapporteur d'atelier, madame CÉLINE MAHIEU (FUCAM)
et l'intervenant académique madame ANNE-MARIE DIEU (ULG)

ANNE-MARIE DIEU, *Collaboratrice de recherche à l'Université de Liège (Ulg) en management et gestion des ressources humaine*, distingue trois sources de reconnaissance et de valorisation d'un bénévole: directement par les bénéficiaires de son action, par les autres membres de l'association et enfin par les personnes extérieures.

La reconnaissance manifestée à l'initiative de l'association envers ses volontaires sans laquelle ceux-ci peuvent désertier se décline selon deux modalités : la valorisation matérielle et la valorisation symbolique. Anne-Marie Dieu prône la valorisation du groupe dont chaque membre pourra en retirer une satisfaction personnelle.



L'association devient souvent une deuxième famille pour les membres. Ainsi, il est parfois difficile de combiner la volonté de rester dans le plaisir avec le groupe créé et la nécessité de laisser place à l'innovation et à de nouveaux membres.

En somme, trois logiques régissent les O.J. : l'efficacité, l'innovation et la citoyenneté. Il est donc nécessaire pour une association qui se veut démocratique de créer un cadre clair et de laisser une place à l'évolution et à la nouveauté.

CONCLUSION DES APPORTS :

En fin de séance académique, **ERIC OLBREGTS**, *Secrétaire général de Jeunesse & Santé*, propose une synthèse des débats de la journée. Il constate une unanimité dans les propos des intervenants sur l'importance de la plus-value du volontariat dans la société, tant au niveau des services rendus à la collectivité qu'au niveau de son apport dans la construction d'un mode de société.

C'est un constat plutôt réjouissant car on focalise trop souvent l'attention sur le "produit fini" des associations. Ce faisant, on n'observe pas la qualité des actions qui sont réalisées en cours de route, les acteurs eux-mêmes et les compétences transférables qu'ils peuvent acquérir au cours de leur engagement. In fine, le volontariat des jeunes est donc une source de service, d'innovation et un lieu de développement et d'apprentissages individuels dans une logique collective.

Le parcours et la continuité des engagements ...

L'engagement porté par le jeune volontaire définit qui il est, lui permet de cerner son identité, au moins en partie. Est-il pour autant un militant ? Pour Eric Olbregts, la réalité est plus nuancée : vouloir changer la société est un idéal que le jeune volontaire peut s'approprier progressivement. Il est peut-être plus pertinent dès lors de considérer l'engagement volontaire et la militance comme faisant partie d'un parcours. Et cette notion de parcours est aussi tout à fait centrale dans l'analyse de l'évolution des motivations qui poussent les jeunes à s'engager : porte d'entrée ? continuité ? fin ?...

Dans l'analyse de leurs trajectoires, un premier lieu intéressant à interroger est la porte d'entrée de ce parcours. Celle-ci est souvent due au hasard : l'occasion fait le larron et façonne bien souvent le parcours. Le second lieu à interroger est celui qui préoccupe le plus les organisations de jeunesse actuellement : quelle continuité et



quelle fin pour le(s) engagement(s) de nos jeunes volontaires ? Selon Eric Olbregts, les associations observent un mode "zapping" entre différents projets ou encore un rapport différent à la durée qui se traduit par un plus grand intérêt pour les engagements ponctuels que structurels. Mais du point de vue de la personne engagée, il y a continuité dès lors que le jeune donne sens à son parcours et assure une cohérence entre ses différents engagements.

Pourquoi les jeunes s'engagent-ils aujourd'hui ?

Au final, s'il n'y a pas de "nouveaux jeunes", s'agit-il des mêmes ressorts qu'il y a 100 ans ? On constate que ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, l'engagement a lieu d'abord par plaisir, ensuite pour le lien social et enfin pour la reconnaissance que le jeune peut en retirer. Cette reconnaissance peut-être institutionnelle mais peut aussi provenir de la personne engagée ou de son groupe de pairs. Et si l'individu s'implique pour se sentir reconnu, il est alors évident que l'engagement peut être considéré comme essentiel au processus identitaire.

Des questionnements à concrétiser...

Au terme de son intervention, Eric Olbregts relève au moins trois grandes zones à interroger dans la réflexion sur l'engagement des jeunes volontaires :

- **Porte d'entrée :** Comment favoriser l'accès au volontariat jeune en multipliant les portes d'entrées possibles en synergie avec les autres milieux éducatifs ?
- **Parcours :** Comment valoriser les parcours d'engagement tant pour l'organisation que pour la personne ? ... sans tomber dans des arguments marchands !
- **Système de normes :** Comment enrayer la tendance à la création de normes qui ne favorisent pas la créativité ni la spontanéité pourtant essentielles à l'émergence des engagements jeunes ?



PANEL D'INTERPELLATION POLITIQUE : POSITIONNEMENTS DES PARTIS DEMOCRATIQUES SUR L'AVENIR DU VOLONTARIAT JEUNE

À trois mois des élections régionales, communautaires et européennes, le colloque « Jeunes et Volontaires » proposait également un espace d'interpellation et de débat où les candidats aux élections pouvaient confronter leurs idées à celles du projet de société que nous défendons. Pour ce faire, quatre intervenants issus de la société civile se sont succédés à la tribune afin d'interpeller les représentants des partis démocratiques francophones. Ces interventions ont porté sur quatre grands thèmes : le volontariat dans les associations, l'éducation globale des jeunes et la complémentarité entre les différents lieux d'éducation, l'image des jeunes dans la société et les médias et enfin, les moyens des Organisations de Jeunesse.

Chacun à leur tour, les représentants des partis étaient invités à répondre à chacune des interventions et à présenter les solutions proposées par son parti en la matière.

Pour le **PARTI ECOLO**, il s'agissait de **CHRISTOS DOULKERIDIS**, Président du Parlement francophone bruxellois et Député écolo à la Région de Bruxelles-Capitale, il est aussi Secrétaire politique de la régionale Ecolo-Bruxelles.

Pour le **MOUVEMENT REFORMATEUR (MR)**, il s'agissait de **DOMINIQUE DUFOURNY**, Députée au Parlement bruxellois et au Parlement francophone bruxellois ainsi que Premier Echevin à Ixelles en charge de l'Etat civil, du Commerce et des Sports.

Pour le **CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE (CDH)**, il s'agissait de **CATHERINE FONCK**, Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé en Communauté française et Conseillère communale à Frameries.

Pour le **PARTI SOCIALISTE**, il s'agissait de **CARLOS CRESPO**, Conseiller en charge des matières « Jeunesse » auprès du Ministre Marc Tarabella.

Des engagements citoyens des jeunes... aux associations qui les encadrent

VINCENT GENGLER, PRESIDENT DE LA PLATEFORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT, rappelle les différentes avancées qui ont été réalisées sur le texte de la Charte associative, document qui formule des propositions afin d'améliorer les liens entre les pouvoirs publics et les associations. Il signale au passage que malgré un parcours législatif arrivé presque à terme, il subsiste une série d'interrogations sur la mise en œuvre concrète des principes proposés. Les représentants politiques sont ensuite invités à communiquer leur coup de gueule et leur coup de cœur concernant des mesures



existantes ou qui mériteraient d'être prises afin de mieux rencontrer les besoins du terrain.

CATHERINE FONCK (CDH), rejointe ensuite par M. DOULKERIDIS (ECOLO), exprime d'une part son ras-le-bol à propos de l'idée reçue selon laquelle le bénévolat tuerait l'emploi et salue d'autre part la concrétisation de la Charte associative, qui renforce notamment les moyens destinés à soutenir l'action décentralisée des associations.

CHRISTOS DOULKERIDIS (ECOLO), pour son coup de cœur, renchérit en souhaitant accorder l'indépendance des moyens et la stabilité au système de financement des O.J..

CARLOS CRESPO (PS), quant à lui, estime que l'associatif est une alternative importante face aux tendances consuméristes de la société actuelle qu'il critique. En cela, il est heureux de la montée en puissance du non-marchand : le monde associatif apporte, selon lui, une forte valeur ajoutée et il importe d'encourager les évolutions que cela produit sur les relations sociales.

Du côté du MR, DOMINIQUE DUFOURNY déplore l'inflation législative (la démultiplication de textes de loi et de contraintes légales) et la difficulté pour les acteurs de terrain de s'approprier toutes les modifications successives. En guise de coup de cœur, elle soutient les espaces de démocratie participative, telle que l'initiative du Parlement Jeunesse ainsi que d'autres lieux où les jeunes peuvent développer leurs compétences citoyennes.

Des jeunes éduqués par différents acteurs ... complémentaires !

ETIENNE MICHEL, DIRECTEUR DU SECRETARIAT GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, souligne deux réalités : d'une part, les écoles et les O.J. forment des CRACS (Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires). D'autre part, les écoles et les O.J. ne sont pas seules, elles évoluent dans un environnement institutionnel complexe. De plus, il est nécessaire de leur assurer une stabilité législative pour qu'elles puissent fonctionner efficacement.

DOMINIQUE DUFOURNY (MR) évoque notamment une mesure qui pourrait être généralisée à toutes les communes : la mise à disposition de locaux pour les



activités locales des jeunes. En effet, inscrire dans la durée l'accès à des espaces de rencontre fixes et pérennes, tels que des locaux d'écoles, garantirait l'accueil des jeunes et permettrait la continuité des activités proposées. Le MR milite également pour la stabilité des normes surtout au niveau communal, où il faut que les subsides accordés deviennent récurrents pour permettre la pérennité des projets portés par les jeunes.

LES TROIS AUTRES REPRESENTANTS POLITIQUES mentionnent qu'en ce qui concerne les aspects législatifs, il faut rester souple pour que les lois soient adaptées à la réalité. Le nouveau Décret des Organisations de jeunesse permet par exemple d'inscrire les montants des subventions de façon durable, entre autres via les plans quadriennaux.

Pour CATHERINE FONCK (CDH), les jeunes ne sont pas « découpés » dans des lieux différents tels que la famille, l'école et l'associatif jeune. Ces trois grands milieux éducatifs sont plus que jamais complémentaires et permettent, chacun à leur façon, de former des CRACS. Elle estime que l'inflation législative est une réalité, tous niveaux de pouvoirs confondus. Mais elle souligne que légiférer n'est pas agir. Dans le cas de la Charte associative, il faudra la rendre opérationnelle par un texte de loi et décliner sa mise en œuvre à tous niveaux, et y compris au niveau communal car il faut y faire respecter le principe d'égalité de traitement entre les associations.

CARLOS CRESPO (PS) souligne l'importance de soutenir la complémentarité entre écoles et associations. Selon lui, il faut renforcer la création de ponts entre l'éducation formelle, dispensée dans les écoles, et l'éducation non formelle, proposée par les O.J. et ce, dans l'intérêt de tous les acteurs concernés par les questions de citoyenneté. Ceci peut prendre forme concrètement par des partenariats sur base volontaire : l'inscrire dans le décret serait inopportun. L'implémentation des principes contenus dans la Charte associative constituera un des grands enjeux de la prochaine législature et devra se faire en concertation avec l'associatif concerné de la manière la plus opérationnelle possible.

CHRISTOS DOULKERIDIS (ECOLO), rappelle qu'encore aujourd'hui, le système scolaire n'est pas égalitaire : il ne donne pas aux élèves les mêmes chances dans la vie. Si on veut permettre à tous les jeunes d'avoir une vie associative, CHRISTOS DOULKERIDIS estime qu'il faut corriger les inégalités sociales dans l'organisation même de l'enseignement.



Des jeunes mal perçus par la société et les médias ...

C'est ensuite au tour de BERNARD FAUVILLE, REPRESENTANT DU SECTEUR DES MAISONS ET CENTRES DE JEUNES, d'interviewer les quatre représentants des partis quant à la perception négative que le monde des adultes a des jeunes, sur la peur qu'il a des jeunes et sur les causes de cette peur.

MADAME DEFOURNY (MR) estime qu'on stigmatise les actes négatifs des jeunes en mettant de côté les points positifs. L'insécurité est surtout sociale. Selon la représentante du MOUVEMENT REFORMATEUR, il faut tordre le cou à ces préjugés.

CHRISTOS DOULKERIDIS (ECOLO) et CARLOS CRESPO (PS) ajoutent que la population est influencée par certains actes médiatisés (mosquito, couvre-feu, etc...) qui donnent une impression d'insécurité. En guise d'exemple, ils constatent que les médias ont mille fois plus tendance à couvrir les infractions commises par les jeunes qu'à mettre en lumière des projets citoyens et les jeunes qui en sont porteurs...

CARLOS CRESPO termine en exprimant son sentiment par rapport à la société médiatique dans laquelle nous vivons aujourd'hui : la presse aime ce qui se vend. Il nous faut constater que l'engagement volontaire des jeunes et son impact sur la société n'entre pas dans cette catégorie, et encore moins la valorisation de ces derniers...

Il est rejoint par CATHERINE FONCK (CDH) qui dénonce le phénomène de « starisation » de notre société où, pour exister, il faudrait être connu et passer à la télévision. Or, selon elle, ce n'est pas comme cela que les jeunes peuvent s'épanouir, mais plutôt en se mettant en projet.

Des moyens pour permettre aux Organisations de Jeunesse de fonctionner efficacement.

Quatrième et dernier interpellant de la société civile, BRICE MANY, SECRETAIRE GENERAL DU CJC, souhaite connaître les mesures que nos élus prendraient s'ils devenaient Ministre de la Jeunesse. En effet, il leur indique qu'il persiste de nombreux chantiers importants dont trois sont incontournables aujourd'hui : le soutien à l'emploi dans les Organisations de Jeunesse, la valorisation de la parole des jeunes et le



renforcement des infrastructures. En guise de bonus, il demande aux représentants de formuler la part du budget de la Communauté française allouée à la Jeunesse.

MONSIEUR DOULKERIDIS (ECOLO) explique que l'ONEM contrôle les sans-emploi mais ne permet pas de reconnaître l'investissement d'un jeune dans un projet associatif. Pour parer à cet état de fait, ECOLO soutient une alternative : le service civil citoyen, soit un moyen pour les 18-25 ans d'exercer une activité volontaire, rémunérée et utile à la société. Pour ECOLO, il s'agit plus largement de permettre aux O.J. de faire correctement leur travail et de permettre à tout l'associatif de bénéficier de meilleurs moyens pour fonctionner afin de construire une société « enfants et jeunes admis ». Pour rendre cette mesure effective, il faudra des financements fédéraux, communautaires, régionaux et communaux.

DOMINIQUE DUFOURNY (MR), de son côté, estime que la priorité est le soutien au volontariat et au sport. Elle propose de développer la participation des jeunes dans chaque commune en attribuant plus de moyens financiers pour la réalisation d'initiatives jeunes. A plus long terme, le MR pense qu'il faudra réaliser un cadastre des infrastructures accessibles aux jeunes.

Si elle devenait Ministre de la Jeunesse, CATHERINE FONCK (CDH) s'attellerait à concrétiser le nouveau Décret et ce, à tous les échelons. Pour être à même de réaliser ses missions, elle s'entourerait de collaborateurs efficaces et pertinents issus du terrain des Organisations de Jeunesse.

Seule CATHERINE FONCK (CDH), membre du Gouvernement de la Communauté française, s'est prononcée sur la proportion du budget de la Communauté française allouée aux Organisations de Jeunesse : elle déclare que cela représente environ un millième du budget, ce qui, selon elle, est en deçà des besoins sociétaux. Il s'agit en effet de 1,7 millièmes du budget total.

Sans vraiment donner un chiffre, le PS a pourtant souligné que la part du budget alloué à la Jeunesse avait beaucoup augmenté sous cette législature (+ 33 % en 5 ans). Quant à la mesure à prendre en tant que Ministre de la Jeunesse, CARLOS CRESPO (PS) estime qu'il faut se concerter avec les Ministres régionaux de l'Emploi pour construire un plan d'aide à l'Emploi dans les O.J..



En somme, de nombreuses idées intéressantes ont été évoquées par les représentants politiques. Certaines propositions ont fait écho aux réactions du public présent dans la salle, aux débats de la matinée, aux apports des experts.

Le Conseil de la Jeunesse Catholique, dans sa position de relais politique, défend des positions présentées dans un mémorandum qui récapitule toutes les propositions concrètes. Mises en œuvre par des mesures politiques, elles pourront faire évoluer les choses et changer concrètement la réalité quotidienne des Organisations de Jeunesse et de leurs jeunes volontaires. C'est le vœu formulé par tous les acteurs de terrain : que le produit des réflexions croisées et les propositions se voient prolongées, concrétisées sur le terrain grâce, notamment, à des engagements politiques.



CONCLUSION

Aujourd'hui et demain...

Ce colloque « Jeunes et volontaires » n'était pas une action isolée du Conseil de la Jeunesse Catholique. En effet, cet événement a marqué le coup d'envoi officiel de la campagne que mène le CJC durant toute l'année 2009. Intitulée « **Tapis rouge pour les volontaires !** », elle poursuit plusieurs objectifs : visibiliser la place du volontariat jeune dans notre société ; sensibiliser à l'importance de la valorisation des actions et de la reconnaissance des personnes impliquées ; mettre en œuvre l'action symbolique de "dérouler le tapis rouge" aux jeunes volontaires !

Sur base des apports du colloque, les jeunes des Organisations de Jeunesse présenteront leur projet de société aux partis politiques en vue des élections du 7 juin 2009.

Enfin, pour la rentrée de septembre, la diffusion d'un outil pédagogique viendra ponctuer cette campagne en proposant de nombreuses pistes concrètes pour soutenir et valoriser les jeunes volontaires qui s'engagent au quotidien.

Des moyens concrets pour reconnaître et valoriser les bénévoles...

Soutenir l'engagement par des structures d'accompagnement, agir avec souplesse et s'adapter aux contextes changeants des engagements bénévoles, proposer un éventail de formation pour permettre à chacun d'assurer sa mission et de progresser, délivrer des attestations, brevet ou autres certificats officiels, mettre les personnes impliquées en réseau, créer des associations d'anciens et les remercier de leurs engagements, penser les modalités d'évaluations des projets comme des moyens de valorisation des actions et des groupes, permettre aux jeunes de réaliser l'importance de leurs prises de responsabilités pour leurs vies professionnelles et associatives futures, militer pour que l'importance du volontariat des jeunes soit entendu par les élus et traduits par des mesures politiques, susciter et encourager les initiatives volontaires, associer les personnes qui désirent s'impliquer dans une dynamique collaborative et bienveillante, reconnaître les actions réalisées, mais aussi les personnes !



Toutes ces idées en vrac sont autant de pistes à suivre par les personnes et les organisations qui désirent travailler la reconnaissance et la valorisation de leurs volontaires.

"Plaisir" est un des mots-clés présent dans de nombreux arguments. En effet, la source de l'engagement des jeunes doit rester le plaisir : le plaisir d'être et de faire ensemble, le plaisir de faire pour et avec les autres... Perdre cela de vue, c'est prendre le risque de permettre, entre autre, l'avènement d'un cadre législatif trop contraignant, trop lourd au point qu'il freine les échanges entre personnes et, in fine, le développement du volontariat des jeunes.

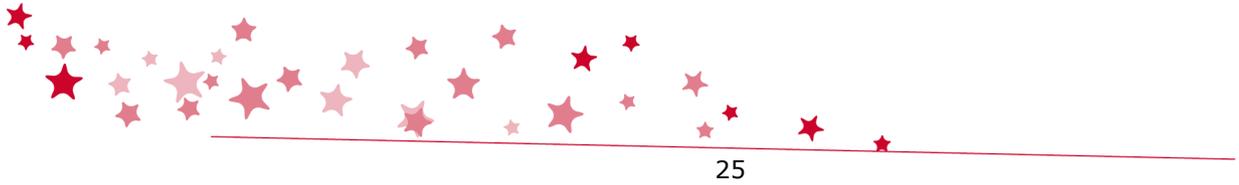
Valoriser les engagements volontaires des jeunes : une balise incontournable...

Outre les présentations des intervenants et experts, les échanges et apports des participants sur les différents aspects du volontariat des jeunes, cette journée a permis de confronter les points de vue variés en matière de représentations du volontariat des jeunes. En faisant la part belle à l'interaction, à la contribution de toutes les personnes présentes, cette journée d'étude a voulu montrer que chacun, là où il s'implique, possède une expertise et que toutes ces expertises étaient appelées à s'exprimer et à s'enrichir mutuellement.

Nous formulons le vœu que chacune des personnes et des organisations présentes, ainsi que toute personne intéressée par la thématique, puisse récolter des pistes concrètes afin de reconnaître les centaines de milliers de jeunes qui s'impliquent pour d'autres. Et que les personnes concernées par ces enjeux puissent continuer à travailler à ce que tous les engagements soient valorisés et visibilisés par et pour les acteurs de la société de demain.

Alors osons, comme le soulignait GAETANE CONVENT dans son mot de clôture : osons bouger ! Et déroulons le tapis rouge à tous les jeunes volontaires !





« Jeunes et Volontaires, motivations des jeunes et engagements associatifs », tel était le thème du colloque organisé le 13 mars 2009 par le Conseil de la Jeunesse Catholique et ses 17 organisations membres.

Cet événement fût l'occasion de croiser les expériences et les points de vues des jeunes, des professionnels de la Jeunesse et du monde associatif ainsi que d'experts sur les questions de volontariat.

Cette journée a permis de faire émerger et définir les apports particuliers de l'engagement des jeunes dans leur développement personnel mais également dans la construction d'un monde plus juste.

Ce document permet, en une dizaine de pages, de faire un compte-rendu synthétique des débats et des prises de paroles qui se sont succédées ce jour-là.



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
43, rue de la Charité - 1210 Bruxelles
Tél.: 02 230 32 83 - Fax : 02 230 68 11
cjc@cjc.be - www.cjc.be

★ Conception et réalisation

V. Bosschaert, M. Brogniet, P. Deworme, B. Lambo, D. Vitry, S. Houbion, G. Bauduin et L. Corbeel - Média-Animation © CJC 2009

★ Avec le soutien de la Communauté française

